

« Constantine, je ne t'ai pas désertée. »
Constantine et les moineaux de la
murette - janvier 2003



ريبع ةؤ

Najia Abeer

Présidente d'Honneur

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Vendée (85), le 15 novembre 2005, n° 0852008586

Circulaire N° 6 Compte-rendu de l'AG du 04/10/2008

Liste des présents : *Abdenmour Faouzi, Boëglin André, Cadéo Fouzia, Cadéo Pierre, Charton Jacqueline, Charton Jean-Claude, Maryline Courtois, Dana Jean-Claude, Dana Marina, Serge Gilard, Ghislaine Gilard, Jean-Claude Giordanella, Gozlan Pierre, Julien Gilles, Micieli Marc, Nakache Jeannine, Pascal Jean-Michel, Charles Pierucci, Maggy Pierucci, Soler Françoise, Max Vega Ritter.*

Rapport du président

Serge Gilard, vice-président, transmet à nouveau les excuses du Président, Jean-Claude Pons, de ne pouvoir être présent. Il donne donc lecture du rapport qui, cette année, a été diffusé à tous les membres de l'association.

Discussion

1) Projet livre

- Cette initiative a été un échec. La discussion s'engage, afin d'y trouver des solutions. Il apparaît qu'il serait possible d'assurer une distribution dans divers points de mise à disposition à Constantine, en payant les frais d'acheminement au kilo.
- Pour les ouvrages très ciblés, à caractère universitaire ou pour les écoles, il est nécessaire d'exposer notre projet auprès du Directeur de la Bibliothèque Nationale d'Algérie, afin de réunir les conditions légales d'importation de livres sur le sol national. Ces conditions de mise en œuvre réunies, Une personne responsable au niveau du CA devra constituer un groupe de travail.
- Contact doit être également pris avec la Directrice de la Bibliothèque de l'Université Mentouri, ainsi qu'avec le Directeur de l'Éducation de la Wilaya de Constantine.

Le rapport et ces propositions sont approuvés à l'unanimité

2) Le rapport financier

- Maggy Pierucci présente le budget provisoire (01/01/2008 au 30/09/2008) qui sera complété par le budget définitif annuel, à la fin de l'année civile.

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

BUDGET PROVISOIRE du 01 /01 / 2008 au 30 / 09 / 2008		
INTITULES	PRODUITS	CHARGES
Cotisations 2008	600	
Avance s/cotisation 2009	40	
Dons	30	
SOUS - TOTAL	670	
<u>CHARGES</u>		
Don à l'association		0
Photocopies et fournitures de bureau		
Frais bancaires		8
Frais postaux *		75
Frais divers (calendriers)		67,11
Participation aux frais voyage:AG*		150
Frais manifestation (AG)*		30
SOUS-TOTAL		330,11
SOLDE BUDGET	339,89	

DISPONIBILITE AU 01/01/2008 **971,56**

Solde budget 2008 **339,89**

Disponibilité au 01/10/2008 **1311,45**

Aux postes précédés de correspondent des sommes provisoires
. Le solde réel disponible à ce jour est de 1 476,68€ , car
certaines dépenses n'ont pas été réglées.*

PROJET BUDGET 2009

INTITULES	PRODUITS	CHARGES
Cotisations d'adhésion (1)	660	
Dons d'adhérents	100	
Ventes calendriers	67,11	
SOUS - TOTAL	827,11	
Photocopies et fournitures de bureau (3)		30
Frais postaux (2)		82
Dons associations amies (3)		150
Manifestations et AG (3)		200
dépenses manifestations		100
Frais calendriers (2)		75
SOUS-TOTAL		637

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

SOLDE	190,11	
Disponibilité au 01/10/2008 (estimation)	1 311,45	
solde budget 2009	190,11	
Solde au 31.12.2009	1 501,56	

BASES DE CALCUL

(1) Effectifs prévisionnels en hausse d'environ 10 % par rapport à 2008.

(2) Augmentation de 10 % par rapport à 2008,

(3) Compte tenu du sommeil de notre association en 2008 en dépenses les chiffres sont ceux de 2007 majorés de 10%

- Il est proposé de maintenir la cotisation à 10 €.
- Il est également proposé de reconduire les 150 € attribués à l'association Dounia (enfants malades).

VOTE de l'AG : unanimité

3) Questions diverses

- Suite à une question, il est précisé que Nourredine Benchouder a démissionné de ses fonctions de trésorier pour raisons personnelles.
- Pour un éventuel voyage 2009, il est rappelé que ce sera toujours dans le cadre de la charte ADCHA sur les voyages. Suite à des difficultés observées sur le terrain, concernant l'hôtellerie, il est précisé qu'il n'est pas légal d'imposer une demi-pension. D'autre part, si une réservation a été confirmée par l'hôtel, rien ne peut justifier son annulation, y compris pour des raisons de réquisition. Un outil doit être mis en place pour favoriser des hébergements chez l'habitant. Un fichier interne à ADCHA doit être constitué à cette fin. Une dizaine de participants à l'AG pourrait participer à un voyage en 2009. Abdennour Faouzi et Françoise Soler veulent bien coordonner ce secteur.
- Un projet d'initiative sur Clermont Ferrand est exposé par Max Véga-Ritter. Une manifestation à l'horizon août 2009 est en discussion. Elle rassemblera des plasticiens et des musiciens algériens dont des Constantinois. Le financement sera assuré par le Conseil Général du Puy de Dôme. Une association clermontoise assurera l'organisation et la répartition financière serait faite par ADCHA. Le tout sous réserve d'un examen approfondi du CA de la convention proposée par le Conseil Général. La question est posée à l'assemblée de la faisabilité. 16 voix se portent en faveur de ce projet et 4 abstentions.
- Il est suggéré que Nadira Boumechal soit cooptée au CA. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Pierre Gozlan rend hommage à Salim Benazzouz (texte joint).

Le secrétaire,
JM Pascal

La présidente
Maryline Courtois

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr